

SITUATION GENERALE DES AUTOROUTES FRANCAISES CONCEDEES

Gilbert SANTEL - Président de l'ASFA, France



ON N'A JAMAIS FINI DE VOUS RENDRE SERVICE

1. - Longueur du réseau et mises en service

En 2005 le réseau autoroutier à péage s'est accru de 260 kilomètres (contre 72 kilomètres en 2004) pour atteindre 8 295 kilomètres d'autoroutes et d'ouvrages à péage en service au 01/01/2006.

En 2005, 260 kilomètres d'autoroutes à péage ont été mis en service. 62,4 kilomètres seront mis en service en 2006. Le détail des ouvertures figure dans le tableau joint en annexe 1. Au 1er janvier 2006, 253,4 kilomètres d'autoroutes étaient en construction.

2. - Investissements (*)

Le montant des investissements financés en 2005 par l'ensemble des sociétés concessionnaires françaises a été de 1,7 milliards d'euros(*).

3. - Chiffres d'Affaires (*)

Le chiffre d'affaires hors taxes, s'est élevé, en 2005, à 6,4 milliards d'euros.

3bis Effectifs (*)

Les sociétés emploient 17 993 salariés directs, soit une moyenne de plus de 2 emplois pour un kilomètre d'autoroute.

4. - Tarifs (*)

La hausse des tarifs 2005 a été en moyenne de 1,54 % pour les véhicules légers et 2,81 % pour les poids lourds.

Le tarif moyen TTC, en 2005, est de 7,08 cents(1) par kilomètre pour les véhicules légers

(classe 1) et de 20,56 cents par kilomètre pour les poids lourds (classe 4 - plus de 3 essieux).

Les réajustements annuels tiennent compte de l'évolution de l'indice national des prix, de la situation financière et du programme d'investissements de chaque société. Ils sont donc spécifiques à chacune d'elles.

Comme le permettent les contrats entre l'Etat et les sociétés concessionnaires, les réajustements tarifaires annuels sont plus élevés pour les poids lourds que pour les véhicules légers, de façon à augmenter progressivement le rapport Tarif PL/Tarif VL qui est actuellement de l'ordre de 2,90 en moyenne, hors rabais consentis aux PL (23 % en moyenne).

5. - Trafic

Le trafic moyen journalier sur le réseau total a été de 26 701 véhicules/jour en 2005, se répartissant ainsi :

- véhicules légers	22 421 véhicules/jour	(84%)
- poids lourds	4 280 véhicules/jour	(16%)

En tenant compte des nouvelles sections en service le trafic total sur les autoroutes a été en 2005 de 77,3 milliards de kilomètres parcourus, en augmentation de 1,2% par rapport l'année 2004.

6. - Sécurité

Le bilan des accidents corporels pour l'année 2005 sur les autoroutes concédées dénombre : (données indicatives) :

(*) Données provisoires

(1) Tarif HT véhicule léger : 5,92 cents/Km

Tarif HT poids lourds : 17,19 cents/Km

- * 1 700 accidents corporels, soit 22 accidents corporels pour 1 milliard de kilomètres parcourus
- * dont 196 accidents mortels
- * 224 tués, soit 2,9 tués pour 1 milliard de kilomètres parcourus

En trois ans, on constate une baisse de 32% du nombre de tués (224 en 2005 contre 328 en 2002) soit une évolution exemplaire dont on peut attribuer les deux tiers à une réduction des pratiques de vitesses excessives, conséquence du programme de Contrôle Sanction Automatique sur les dépassements des limites de vitesse mise en place par le gouvernement à partir de 2003.

Comme chaque année, l'ASFA réalise une analyse des facteurs qui sont à l'origine des accidents mortels sur autoroutes concédées et en publie les résultats.

Les différentes fréquences attachées à chaque facteur sont les suivantes :

- * Baisse de vigilance (fatigue, assoupissement) : 1 accident sur 3 ;
- * Vitesse et conduite dangereuses : 1 accident sur 3 ; dont
- * Vitesse excessive : 1 accident sur 5



7 - Faits marquants 2005

Privatisation des sociétés d'autoroute

L'année 2005 aura été marquée par la décision prise par le gouvernement de vendre ses participations dans les trois grands groupes autoroutiers publics : APRR, ASF et SANEF, formés par les six sociétés concessionnaires dites «SEMCA» (Sociétés d'Economie Mixte Concessionnaire d'Autoroutes).

- * Interdistances trop faibles et dépassement dangereux : 1 accident sur 8
- * Alcool, drogue, médicament : 1 accident sur 4 ;
- * Présence de piétons : 1 accident sur 6 ;
- * Choc sur véhicule arrêté ou sur-accident : 1 sur 7 ;
- * Sous gonflage de pneu : 1 accident sur 20;
- * Contresens ou marche arrière : 1 accident sur 25 ;
- * Non-port de la ceinture de sécurité (dans les véhicules légers et les poids lourds) : 1 tué sur 5.

Pour poursuivre leur engagement dans la sécurité, les sociétés d'autoroutes développent des campagnes de prévention sur l'ensemble des thèmes précédemment recensés. Les campagnes sécurité de l'année 2005 étaient centrées sur les thèmes suivants :

- Campagne sur la sécurité du personnel autoroutier « Levez le pied pour notre sécurité » (mai-juin 2005)
- Campagnes sur les principaux facteurs d'accident :
 - « Votre gilet de sauvetage sur autoroute » (juillet – août - septembre 2005)
 - « Vigilance au volant » (octobre 2005)

La procédure de consultation lancée par le gouvernement durant le second semestre a conduit à la décision annoncée le 14 décembre attribuant :

- * le groupe APRR au consortium formé par EIFFAGE et MACQUARIE
- * le groupe ASF au groupe VINCI
- * le groupe SANEF au consortium conduit par ABERTIS et dans lequel sont également présents la Caisse des Dépôts, la CNP, les

compagnies d'assurances Axa et Prédica (Crédit Agricole) et la holding Société Foncière, Financière et de Participations (FFP)



ARCOUR et ADELAC deux nouveaux acteurs du secteur autoroutier concédé

La société ARCOUR, est concessionnaire depuis mars 2005 de l'A19. Filiale à 100 % de VINCI à travers VINCI Concessions, ARCOUR assure le financement, la maîtrise d'ouvrage et la concession pour une durée de 65 ans de cette autoroute de 100 Km, reliant l'A10 au niveau d'Artenay à l'A6 au niveau de Courtenay. Sa mise en service est prévue pour le second semestre 2009.



ADELAC a, pour sa part, été désigné concessionnaire le 27 octobre 2005, de l'A41 entre

Villy-le-Pelloux et Saint-Julien-en-Genevois. La conception, la construction, l'entretien et l'exploitation de ce nouveau barreau autoroutier de 19 Km, dont la mise en service interviendra en 2009, sont exclusivement financés par ADELAC dont les principaux actionnaires sont : AREA, des filiales de Bouygues Construction, Colas, SETEC et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Alpes

Une nouvelle campagne d'image visant pour la première fois la valorisation d'un service : le télépéage

Depuis 1997, l'ASFA menait annuellement une campagne d'image destinée à valoriser le secteur autoroutier. Un tournant important a été pris en 2005. l'ASFA a mis en œuvre, pour répondre à la demande des sociétés, la première campagne publicitaire nationale sur le thème du télépéage Liber-t.

L'ASFA a, dans cette perspective, fait évoluer la stratégie de valorisation de l'image de l'autoroute suivie depuis plusieurs années pour sa communication grand public, vers une stratégie d'accroissement de la notoriété du service de télépéage et de la marque Liber-t sans perdre de vue la volonté de valoriser l'image de l'autoroute.

L'agence de communication sélectionnée a conçu une campagne inspirée des fables de La Fontaine et réalisé :

* Un spot télévisé (30" et 10") qui retrace le parcours sur autoroute d'une tortue maligne qui se hâte avec lenteur et franchit le péage plus rapidement que le lièvre rageur qui doit patienter au péage derrière d'autres véhicules.

* Deux spots radio (30") qui réinterprètent les Fables du Lièvre et de la Tortue et de La Cigale et la Fourmi.

En 2005 la campagne s'est déroulée en deux vagues du 6 au 22 juin 2005 et du 1er octobre au 4 novembre 2005 (cette seconde vague ne s'appuyait que sur les médias radio et Internet).

Mises en service d'autoroutes ou sections d'autoroutes en 2005

SOCIÉTÉ	Autoroute	Section	Km	Date
ASF	A87	LES ESSARTS - LA ROCHE SUR YON	18 km	janvier 2005
SANEF	A29	NEUFCHATEL - AMIENS	59 km	Janvier 2005
ALIS	A28	ROUEN - ALENÇON	125 km	Décembre 2005
COFIROUTE	A28	Ecommoy-Tours	58 km	Décembre 2005

TOTAL : 260 KM

Le réseau autoroutier concédé



Janvier 2006

Chiffres clés du réseau concédé français
01.01.2006

Longueur du réseau	8 295 km
Nombre de km en construction	253,4 km
mises en service	260 km
Chiffre d'affaires HT	6 406,6 millions d'euros
Montant des investissements	1,7 milliards d'euros ¹⁽²⁾
Effectif	17 993
Trafic moyen jour VL	22 421
Trafic moyen jour PL	4 280
Trafic moyen jour PL + VL	26 701
Nombre d'accidents corporels	1 700
Nombre d'accidents mortels	196
Nombre de tués	224
Km parcourus (10 ⁸ x km)	77,3 milliards
Nombre d'aires de service	358
Nombre d'aires de repos	612
Nombre d'hôtel	25
Nombre de restaurants	237
Nombre de gares de péage	533
Nombre de voies (entrées + sorties)	4 345
Nombre de voies équipées en télépéage	2 593
Nombre d'abonnés de télépéage	1 450 000
Nombre de transactions péage VL	1 091,6 millions
Dont transactions télépéage VL	258,8 millions
Nombre de transactions péage PL	164,5 millions
Centre de gestion et d'information trafic	71
Nombre de caméras vidéo	1700
Stations de comptage	1 500
Centres d'entretien	138